

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

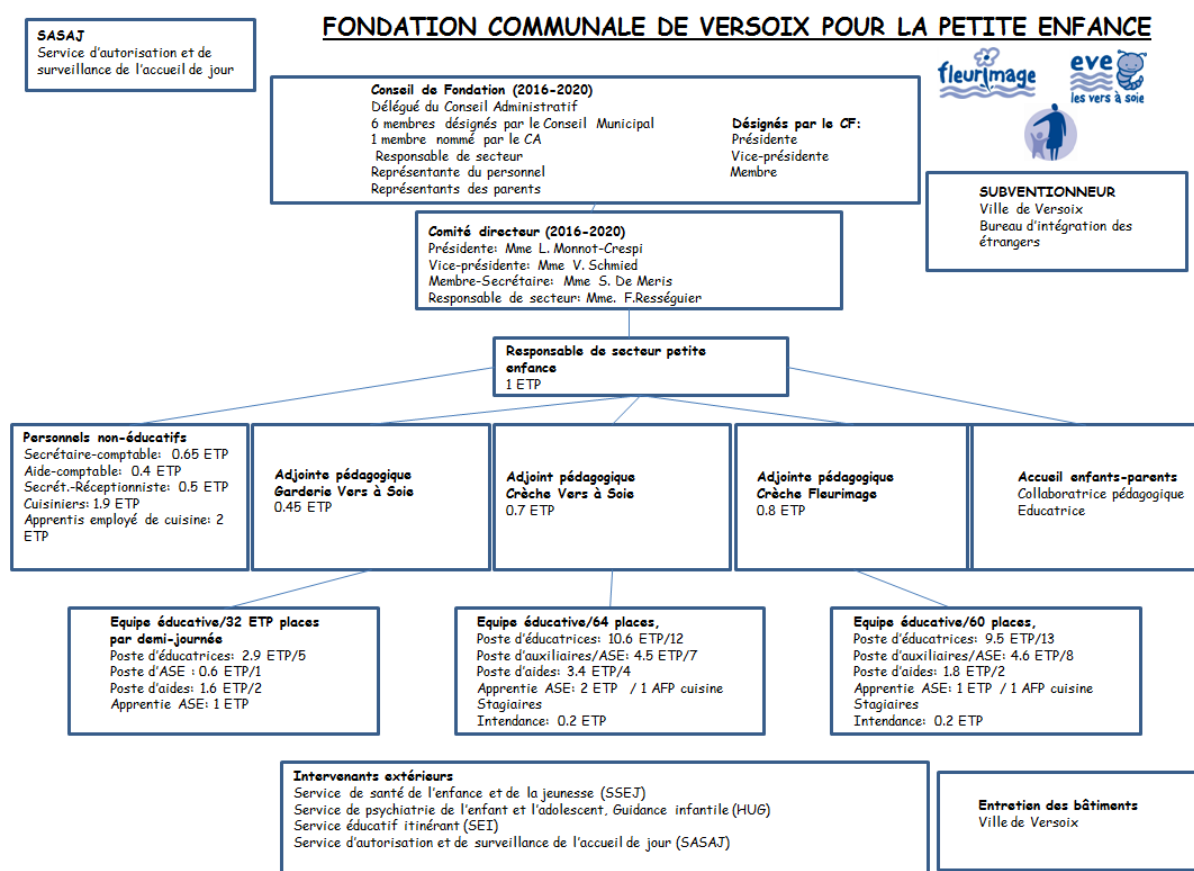
## Table des matières

Conseil de Fondation .....	3
Organigramme .....	3
Rapport de la Présidente.....	4
Rapport de la Responsable de secteur .....	6
Rapport de la comptabilité-Contrôle budgétaire et analyses.....	8
Statistiques au 31 décembre 2017 .....	13
Enfants & Familles.....	13
Liste d'attente.....	16
Personnel .....	17
Annexe .....	20
Formations continues .....	20

## Conseil de Fondation

Mme Laetitia MONNOT-CRESPI, Présidente, Parti Libéral Radical  
 Mme Véronique SCHMIED, Vice-présidente, Parti Démocrate-Chrétien  
 Mme Sandra de MERIS, Secrétaire  
 Mme Frédérique RESSÉGUIER, Responsable de secteur  
 Mme Luisa SICURANZA, Représentante du personnel  
 Mme Lisa MERZ, Représentante des parents dès le 1<sup>er</sup> septembre  
 M. Cédric MICHE, Représentant des parents jusqu'au 30 juin  
 Mme Olivia PAVILLON, Représentante des parents  
 Mme Leïla CHAOUI, Parti Mouvement Citoyen Genevois  
 Mme Ornella ENHAS, Conseillère Administrative  
 Mme Jolanka TCHAMKERTEN, Parti Les Verts  
 M. Michel ZIMMERMANN, Parti Socialiste

## Organigramme



## Rapport de la Présidente

Durant l'année 2017, la fondation communale de Versoix pour la petite enfance n'a pas eu à gérer d'affaires complexes. Continuellement soucieux du fonctionnement et de l'évolution des institutions, le comité directeur s'est réuni régulièrement pour réguler quelques situations demandant une réflexion plus poussée et une prise de position appropriée et adéquate à la bonne marche de notre fondation.

Financièrement, la fondation se maintient à ses prévisions. Le résultat de l'exercice 2017 est plus que satisfaisant, notamment grâce à deux variantes (et ayant une influence non négligeable dans les résultats des comptes), la somme des pensions payées par les parents et les frais liés aux salaires, en notre faveur lors de cet exercice comptable.

Un domaine a été mis en avant plus particulièrement cette année, notamment en vue de son amélioration : la gestion du réseau informatique.

- Un audit informatique a été demandé suite à la faiblesse du niveau de sécurité, souligné en rouge dans la conclusion du rapport « gestion des risques ». Il en est ressorti que notre système informatique n'est pas sûr et qu'il est impératif de le rendre en conformité avec les exigences actuelles. Une société a été retenue pour effectuer cette mise à niveau ; elle va intervenir courant 2018.
- Le logiciel de gestion d'entreprise Navision a également subi une mise à jour, qui n'avait plus été effectuée depuis quelques années. Cela permet un ajustement au modèle comptable harmonisé MCH2.

Ces adaptations de nos outils de fonctionnement et de gestion requièrent également une attention particulière afin de s'adapter plus finement aux exigences de notre société, en continue progression. Même si l'investissement n'est pas moindre, cela participe à la bonne santé d'une entreprise.

Concernant notre portefeuille d'assurances géré par la société Loyco, nous avons conclu une assurance protection juridique pour entreprise auprès de la DAS ; elle prendra effet en 2018. Ceci permet aux membres de la fondation d'être protégés de leur personne en cas de dommage ou de faute majeurs.

Nous avons également pu finaliser les procédures « gestion de crise » et « gestion des risques », en collaboration étroite avec la société Loyco. Pour la première, la fiche de route a pu être présentée et expliquée par Madame Ressayguier et ses adjoints auprès des équipes. Le fil rouge à suivre en situation d'urgence reste accessible en tout temps, pour tous. Concernant la deuxième procédure, les risques ont pu être identifiés dans chaque domaine propre à l'entreprise et classés selon leur degré potentiel de risque. Cela demande un suivi et un réajustement si besoin.

Le sujet-phare de cette année a été la constitution d'un groupe de réflexion, interne au conseil de fondation, concernant la question du développement de la petite enfance sur le territoire versoisien. Après avoir déterminé les besoins actuels et futurs de modes de garde des parents d'enfants en âge-préscolaire sur la commune de Versoix et de quelle manière nous pourrions envisager de les accueillir – locaux déjà existants ou construction d'un nouveau lieu de vie -, il est important pour nous de

pousser à la réflexion et d'être soutenu sur le bien-fondé du développement de la petite enfance à Versoix.

En effet, la liste d'attente des institutions chapeautées par la fondation ne cesse de croître et de plus en plus de familles ne trouvent pas de réponse satisfaisante à leur besoin de garde. Et malgré l'implantation et le fonctionnement d'autres institutions de la petite enfance sur Versoix, l'influence sur la liste d'attente reste minime.

Pour être appuyé et défendu dans la volonté unanime des membres du conseil de fondation d'améliorer les moyens de prise en charge du petit enfant et surtout d'en comprendre la nécessité, nous avons pris la décision de lancer un appel d'offre à plusieurs sociétés. Quatre sociétés ont retenu notre attention et nous les avons reçues en entretien individuel. Elles nous ont ensuite transmis une offre d'étude. Notre choix s'est porté sur la société Eco'diagnostic. Son travail effectif commence en 2018, par la réalisation d'un questionnaire sur les besoins des parents. La fondation supporte les coûts liés à cette étude.

Je remercie les équipes pédagogique et administrative, qui par leur investissement professionnel, leur « bon sens » et leur efficacité, permettent aux institutions de fonctionner de la manière la plus pertinente possible. Je remercie également les équipes éducatives, et tout le personnel collaborant à la prise en charge du petit enfant, qui offrent un encadrement de qualité au tout jeune enfant en favorisant son développement bio-psycho-social.

Et une pensée particulière s'adresse à Frédérique Ressayguier que je félicite pour l'obtention de son master en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires (MAS HES-SO DSIS). Après trois années de participation active aux différents modules proposés, d'investissement personnel intense et de motivation sans faille, cette acquisition professionnelle la gratifie d'un bagage essentiel à sa fonction de responsable de secteur. Toutes mes félicitations !

**Laetitia Monnot-Crespi, Présidente**

## Rapport de la Responsable de secteur

Durant 2017, il n'y a pas eu de grand changement en ce qui concerne l'accueil des enfants et de leurs familles.

La Fondation communale de Versoix pour la petite enfance compte au 31 décembre, 233 enfants inscrits et 134 enfants en liste d'attente.

Les trois institutions ont finalisé leur projet pédagogique. Comme chaque année, les équipes éducatives ont mis en place individuellement ou collectivement des projets qui ont toujours pour objectif d'offrir un accueil de qualité et d'améliorer la prise en charge des enfants.

Quelques exemples de projets mis en place en crèches ou en garderie:

- la découverte de différents lieux sur la Ville, comme par exemple la piste finlandaise, la chocolaterie, la ludothèque...
- un travail autour des couleurs en collaboration avec un cuisinier qui a préparé bimensuellement des mets violets, oranges, gris...
- un travail sur la collaboration avec les familles lorsque celle-ci s'avère difficile avec la mise en place d'une formation institutionnelle sur les relations aux parents « Collaboration parents-équipes éducatives : comment échanger quand on ne s'accorde pas ? »
- l'éveil aux livres dont l'une des phases du projet a été de mettre en place une approche pour les parents.

En ce qui concerne l'accueil enfants-parents, les familles qui fréquentent ce lieu viennent régulièrement et transmettent leurs plaisir à venir au sein de ce lieu, toutefois, nous rencontrons des difficultés à accueillir un public plus large. Il s'agit souvent de familles déjà inscrites au sein des institutions ou qui sont dans l'attente d'une place d'accueil.

### Travail de réseau et partenaires

Dans ce domaine, il est important de souligner le travail réalisé par les équipes éducatives en collaboration avec des services cantonaux externes comme le service psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent (SPEA), le service éducatif itinérant (SEI) le Service de protection des mineurs (SPMI) ou le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ). Nous avons aussi pu orienter certaines familles vers « l'action préventive en milieu familial » (APMF) mis en place par la Ville de Versoix, nous avons constaté des résultats très positifs.

Le champ d'action de ces organismes se situe sur le conseil et le soutien lors de dynamiques de groupe complexes, le conseil et l'orientation aux équipes éducatives

dans la prise en charge des enfants qui présentent des besoins spécifiques tel que des troubles psychiques et du développement (moteur, langage...)et le dépistage précoce.

Ainsi le personnel éducatif des trois institutions a contacté à plusieurs reprises l'un ou l'autre de ces services et 6 enfants ont pu bénéficier d'un soutien particulier offert par le SEI et environ 25 enfants ont été observés par le SPEA.

Au mois de novembre, nous avons reçu la visite du Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) pour une visite globale de la garderie les Vers à Soie. Le projet pédagogique étant finalisé, il s'agissait d'une part de vérifier l'adéquation entre l'écrit et les actes et d'autre part de vérifier l'organisation administrative, l'organisation des locaux, l'hygiène et la sécurité des enfants. Le bilan de cette visite qui a lieu tous les 2 ans a été positif.

La fondation a collaboré avec le service communal de la culture, plus particulièrement avec les bibliothécaires pour l'organisation des 10 ans de la semaine du livre. Les représentations pour les enfants ont rencontré un véritable succès. Nous n'avons malheureusement pas eu le succès espéré lors de la table ronde proposée pour les adultes, en présence des éditions la « Joie de Lire » et « Notari ».

Nous collaborons toujours avec la Corolle afin d'offrir un « atelier » pliage du linge.

### **La formation d'adultes**

La découverte des métiers de l'enfance et la formation occupent une place importante au sein de la Fondation. Nous avons reçu mensuellement dans chaque institution des élèves du cycle d'orientation ou de l'ECG pour des stages de 3 à 5 jours.

Nous avons accueilli 3 stagiaires de 3ème année de l'Ecole d'éducateurs/trices de l'enfance. Dans le cadre de leur formation, ils effectuent un stage dit de responsabilité d'une année scolaire au sein de l'institution.

Cette année, nous avons engagé 2 apprenties Assistante Socio-Educative (ASE) supplémentaires, dont une à la garderie. Ainsi 5 apprenties ASE et 2 AFP employés de cuisine sont formés au sein de la Fondation. En ce qui concerne les formations certifiantes, Mme Elodie Party a réussi sa formation d'AFP employée de cuisine et Mme Laura Roca Mendez son CFC d'assistante socio-éducative.

Pour conclure, mes remerciements vont à l'ensemble du personnel pour leur implication au quotidien, les familles qui nous accordent leur confiance, ainsi qu'aux différents partenaires et membres du conseil de fondation et plus particulièrement aux membres du comité directeur pour leur soutien tout au long de l'année.

**Frédérique Rességuier, Responsable de secteur**

## Rapport de la comptabilité-Contrôle budgétaire et analyses

L'exploitation des Espaces de vie infantine de Versoix présente pour l'année 2017 un résultat excédentaire net de **CHF 117'768.75** pour 11 mois d'activité de crèches et 10 mois pour la garderie.

Quelques explications sur les écarts entre les comptes et le budget alloué :

### **CHARGES D'EXPLOITATION 153'990 de moins par rapport au budget**

#### **Frais de personnel - 127'934**

Salaires : - 101'048

Il n'y a pas eu d'indexation du coût de la vie en 2017 sur les barèmes de salaires de la ville de Genève.

Les charges de personnel ont été inférieures aux prévisions budgétaires pour plusieurs raisons, soit :

-3 éducatrices en cdi nous ont quittés après leur congé maternité et ont été remplacées par des éducatrices ou auxiliaires ASE temporairement en cdd, modifiant ainsi la charge salariale prévue tant au niveau des barèmes, des prime de fidélité que de la participation à l'assurance maladie.

-1 éducatrice tournante à 50% a pris un poste fixe de remplaçante maternité en étant elle-même remplacée que par du personnel en cdd ASE et/ou sur appel.

-8 postes d'Aides budgétés à 100% n'ont pas été attribués en totalité pour des raisons internes d'organisation ce qui économise en tout 1,4 poste soit environ CHF 58'000.-.

Pour les 7 cas d'accident, 2 cas de maladie et 2 cas de grossesses que nous avons eu à gérer sur d'assez longues périodes, nous avons reçu CHF 84'801.- d'indemnités d'assurances, soit :

Remboursement dès le 3<sup>ème</sup> jour à 80% de l'Ass. accident 33'217.-

Remboursement dès le 31<sup>ème</sup> jour à 80% de l'APG maladie 21'237.-

Remboursement des 16 semaines à 80% de l'Ass. maternité 30'347.-

Une participation à l'assurance maladie de CHF 70.- est allouée mensuellement au personnel selon un plafond de revenus à 100% et 27 employés en cdi ou apprentissage en bénéficient pour un total de CHF 22'785.

Charges sociales : Le budget charges se calcule sur une base de 20% de la masse salariale estimée. Le taux moyen effectif se situe à 20.18% et change chaque année en fonction de l'âge du personnel. La différence en moins n'est donc pas proportionnelle à celle des salaires.

Honoraires Comités & Conseils : Le Conseil de Fondation s'est réuni 5 fois cette année. Les frais de secrétariat se montent à 1825.- pour les prises et l'établissement des PV.

Formation continue : des formations continuent sont chaque année organisées à l'interne pour l'ensemble du personnel éducatif et cela diminuent le coût de formation budgété par personne. Il reste un problème récurrent de disponibilité dans les formations proposées par les divers instituts.



Frais divers du personnel : le budget a été adapté aux besoins suite à la trop grosse baisse de 2016.

### **Charges de fonctionnement - 26'057**

Les postes de charges de fonctionnement sont dans l'ensemble inférieurs au budget alloué. Ils sont détaillés différemment sur le compte de résultat présenté par la fiduciaire et sont comparés à ceux de 2016. Ils n'ont pas subi de variations notables. Les principales différences sont :

Frais bancaires : poste en augmentation suite à l'application temporaire d'intérêts négatifs sur les avoirs en compte à la Raiffeisen, 1'288.-

Aménagements extérieurs : budget peu utilisé, les besoins sont toujours à l'étude

Alimentation : Les cuisiniers gèrent bien les quantités produites et les approvisionnements.

Assurances : Une nouvelle assurance « Risques dirigeants » a été conclue pour CHF 1'468.-

Fonctionnement « bureaux » : postes sans grande fluctuation voire plutôt en baisse, détaillés sur le rapport de la fiduciaire.

Les frais des 3 imprimantes copieurs et le poste informatique ont coûté moins que prévu, surtout la mise à jour du programme de comptabilité.

Administratif : Dans le budget sont inclus CHF 6'000 pour des éventuels frais d'Avocats.

Débiteurs douteux & pertes : la provision s/perte est à ce jour de CHF 3'511 sur dossiers mis aux poursuites. Un cas de perte présumée sur factures non prises en charge par l'hospice général est provisionné pour une famille en difficulté.

### **PRODUITS D'EXPLOITATION 101'689 de plus par rapport au budget**

Pensions : Les produits de pension et gardiennage se montent à CHF 1'902'001 soit 53'260 de plus qu'en 2016. Cette augmentation provient essentiellement des pensions de crèches où les deux parents travaillent à de forts taux d'activité. Avec l'introduction des nouveaux barèmes, le gardiennage a diminué de manière conséquente. Le budget calculé sur les 5 premiers mois de l'année précédente, est une estimation qui se doit de rester prudente.

En crèche, la pension moyenne mensuelle est de CHF 1'223 contre CHF 1'154 en 2016, pour 1 enfant à plein temps, ce qui correspond au barème 18 sur 32 positions. Idem ancien et nouveau barème.

En garderie, la moyenne mensuelle par place à la demi-journée se situe à CHF 91 contre CHF 107 en 2016, ce qui correspond au barème 13 sur 32 positions.

Finances d'inscription : CHF 10'680 représentent **93 nouveaux enfants inscrits (contre 110 en 2016)**, dont 16 fratries. 48 (53 en 2016) nouveaux enfants profitent de la garderie et 45 (57 en 2016) des crèches. Le taux de fréquentation des enfants en crèche comme en garderie a augmenté.

**Subvention communale** : avons reçu la subvention 2017 accordée de laquelle a été déduite une rétrocession de CHF 137'910 correspondant à la part communale (63.93%) calculée sur les excédents 2016. En fonction de l'excédent d'exploitation, elle sera d'environ 162'000 pour 2017.

**Accueils** : on a reçu CHF 462.- (Les familles sont censées verser 1 franc symbolique pour chaque enfant accueilli) mais cela ne correspond pas forcément au nombre d'enfants accueillis.

**Supernouveau** : l'Association, domiciliée aux « vers à soie » verse un forfait fixe de CHF 1'800.

**Repas du personnel** : tickets à CHF 7.- 880 repas ont été servis au personnel cette année

**Produits financiers AFC** : Commission de 2% sur la retenue des impôts à la source aux employés.

**Autres produits** : Redistribution de la taxe CO2 par la CCGC, soit 0.814% de la masse salariale 2015

**Produits s/exercices antérieurs** : Remboursement de l'assurance sur les pertes s/sinistre de décembre 2015 pour CHF 17'760.-, passées en charges à fin 2016.  
Encaissement de vieilles factures passées en perte pour 443.-.  
Dissolution de provision de CHF 1'833.- sur frais d'Audit des comptes 2016

### **BÂTIMENT - 1, chemin de Montfleury**

L'immeuble de la crèche Fleurimage est propriété de la Fondation mais ses frais de fonctionnement et d'entretien sont pris en charges directement par la Commune de Versoix.

L'immeuble de CHF 3'500'000 est amorti annuellement de CHF 83'000 pour un total cumulé à fin 2017 de CHF 1'411'000, ce qui porte sa valeur actuelle à l'actif du bilan à CHF 2'089'000.

L'emprunt communal est logiquement amorti de CHF 83'000, ce qui ramène la dette à CHF 1'089'000 au 31.12.2017. Celui-ci est soumis à un intérêt hypothécaire de 4.5%, soit CHF 52'740 en 2017.

CHF 135'740 de subvention communale non versée compensent l'amortissement du bâtiment et de la dette ainsi que l'intérêt de la dette, ce qui rend l'opération sans effet sur le résultat de l'exercice.

Il est à noter que le résultat (produits-charges) pour 2017 donne un **excédent** de « fonctionnement 2017 » de **CHF 255'679** duquel doit être déduite, la rétrocession communale CHF 137'910 pour obtenir un résultat excédentaire net de CHF 117'769.

Valérie Nomblot, Comptable

<b>CONTRÔLE BUDGETAIRE 2017</b>	<b>BUDGET TOTAL 2017</b>	<b>Comptes au 31.12.17</b>	<b>Ecart en CHF</b>
---------------------------------	----------------------------------	------------------------------------	-------------------------

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 234 550</b>	<b>5 080 560</b>	<b>-153 990</b>
<b>FRAIS DU PERSONNEL</b>	<b>4 940 150</b>	<b>4 812 216</b>	<b>-127 934</b>
Salaires de personnel fixe & temporaire	4 038 760	3 937 712	-101 048
Charges sociales	809 390	801 986	-7 405
Honoraires Codir & Jetons présences ConFond	35 000	36 926	1 926
Formations du personnel	39 000	22 827	-16 173
Formations adjoints & responsable	10 000	6 091	-3 909
Frais divers, repas de personnel, recrutement	8 000	6 675	-1 325
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>294 400</b>	<b>268 343</b>	<b>-26 057</b>
Frais financiers - encaissements+intérêts négatifs	1 600	2 353	753
Aménagement - institutions achats/entr.Mobilier+Equipem.	30 000	29 413	-587
Aménagement - extérieurs achats/entr. terrains jeux	3 500	974	-2 526
Entretien - produits de nettoyage de cuisines	2 000	1 275	-725
Alimentation - repas+gouters enfants + personnel	150 300	146 250	-4 050
Hygiène/santé - produits hygiène-lessives / pharmacie	12 500	11 612	-888
Exploitation - jeux éducatifs/matériel/fêtes/spectacles	23 800	23 700	-100
Semaine du livre - manifestation communale	2 000	1 965	-35
Assurances - exploitation RC+Commerce+Risques	3 100	4 557	1 457
Fonctionnement - mat.bureaux, informatique, tél, poste	40 000	28 436	-11 564
Administratif - doc.prof.,cotisations,Fiduciaire,Avocat	22 600	14 296	-8 304
Débiteurs - pertes & provisions s/dossiers poursuites	3 000	3 511	511

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 234 550</b>	<b>5 336 239</b>	<b>101 689</b>
Inscriptions - finance d'entrée à Crèches & Garderie	12 000	10 680	-1 320
Pensions à Crèches & Garderie	1 820 000	1 902 001	82 001
Subvention communale selon budget accordé	3 390 550	3 390 550	0
Alimentation - tickets repas pris par le personnel	6 000	6 160	160
Accueil enfants-parents - participation des familles	0	462	462
Association inter-communale Supernounou domiciliation	1 800	1 800	0
Produits financiers - AFC Impôt source	1 200	1 293	93
Produits divers - retour CCGC s/taxe co2	3 000	3 256	256
Produits s/exercices antérieurs - sinistre + dissol.provisions	0	20 036	20 036

<b>Excédent d'exploitation 2017</b>	<b>255 679</b>
Rétrocession à la Commune s/excédent 2016	-137 910

<b>Excédent net au 31.12.2017</b>	<b>CHF 117 769</b>
-----------------------------------	--------------------

<b>CONTRÔLE BUDGETAIRE BÂTIMENT "Fleurimage " 2017</b>	<b>BUDGET 2017</b>	<b>Comptes au 31.12.2017</b>
--	------------------------	--------------------------------------

<b>CHARGES BÂTIMENT : AMORTISSEMENT</b>	<b>83 000</b>	<b>83 000</b>
Amortissement annuel du bâtiment	83 000	83 000

(Valeur Bâtiment CHF 2'089'000 au 31.12.2017)

<b>CHARGES BÂTIMENT : FINANCIERES</b>	<b>52 740</b>	<b>52 740</b>
Intérêts hypothécaires (4.5%)	52 740	52 740

(calculés s/dette communale 1'172'000 pour 2017)

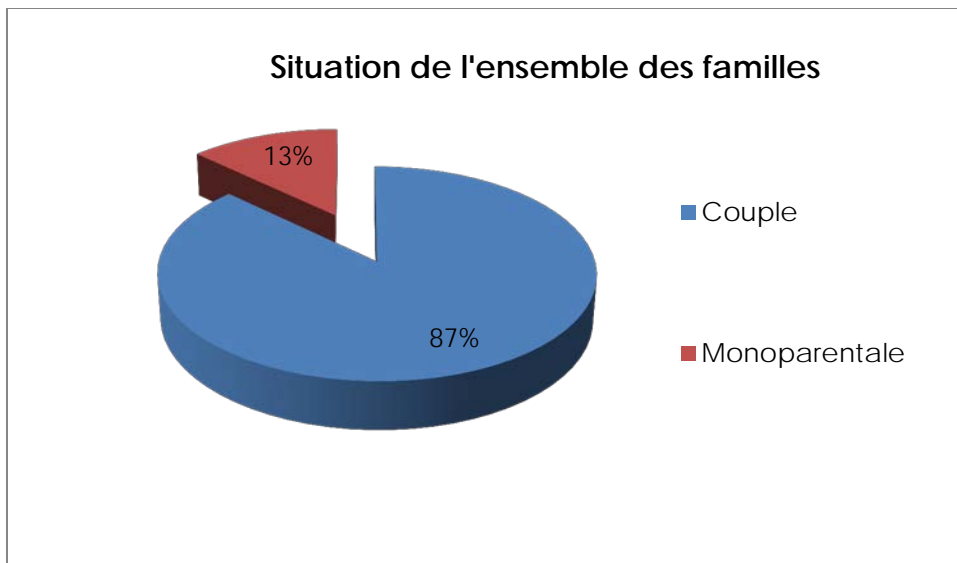
<b>PRODUITS s/BÂTIMENT : Subvention</b>	<b>135 740</b>	<b>135 740</b>
Subvention communale non versée	135 740	135 740

<b>RESULTAT 2017</b> Bâtiment produits-charges	0
--	---

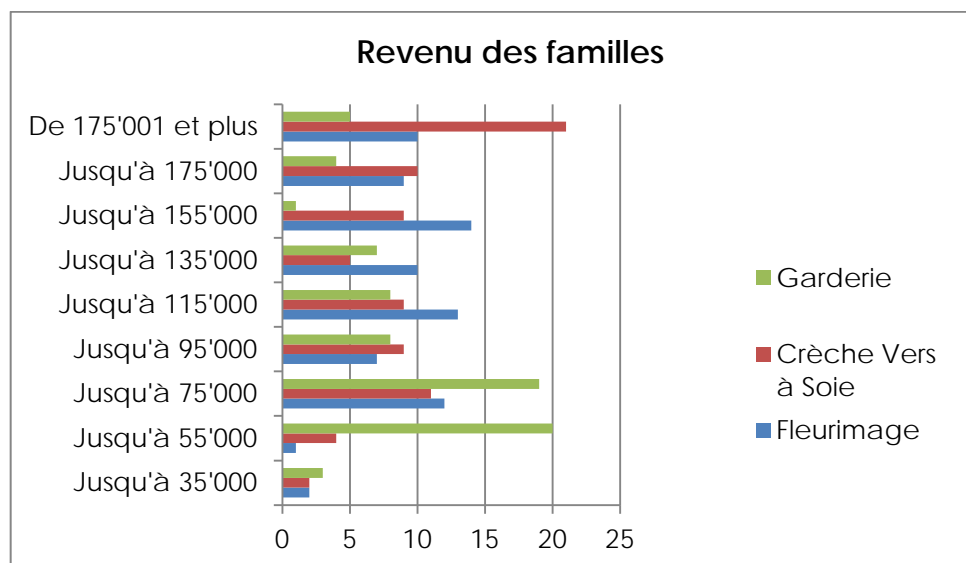
Subvention comm. p/Fonctionnement versée	3 390 550
Rétrocession s/excédent de fonctionnement 2016	-137 910
Subvention comm. p/Bâtiment non versée	135 740
<b>Total net Subventions communales Petite enfance 2017</b>	<b>3 388 380</b>

## Statistiques au 31 décembre 2017

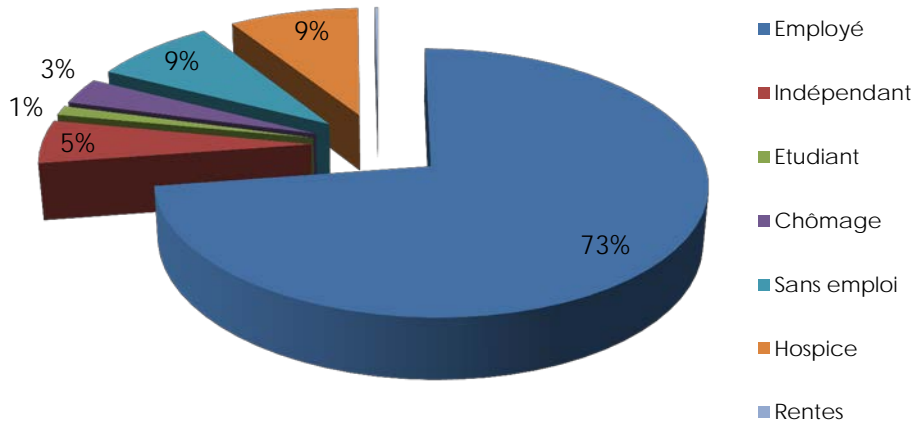
### Enfants & Familles



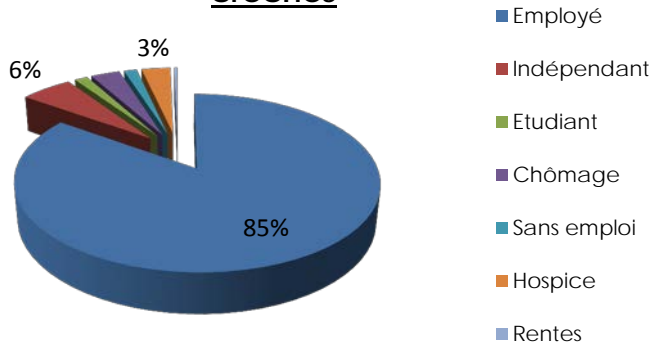
Les situations des familles sont quasiment identiques pour la crèche et la garderie (87% de familles en couple à la crèche, 88% à la garderie)



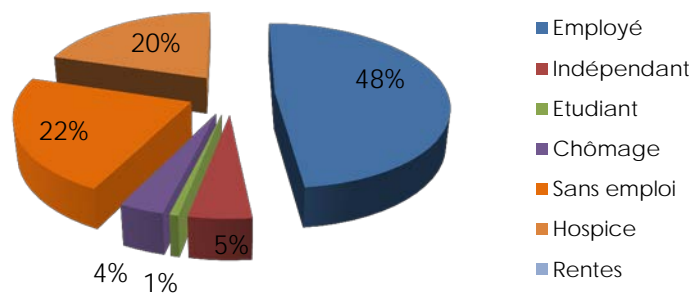
**Situation professionnelle de l'ensemble des parents**



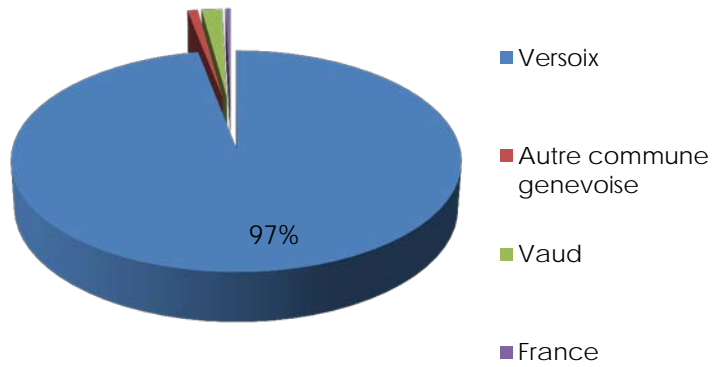
**Situation professionnelle des parents des crèches**



**Situation professionnelle des parents de la garderie**



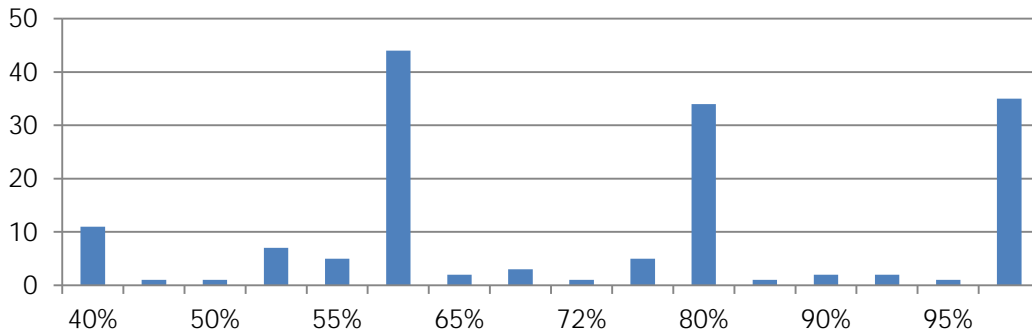
### Lieu d'habitation des familles



Pour les familles hors Versoix, il s'agit des enfants du personnel et de personnes travaillant sur Versoix.

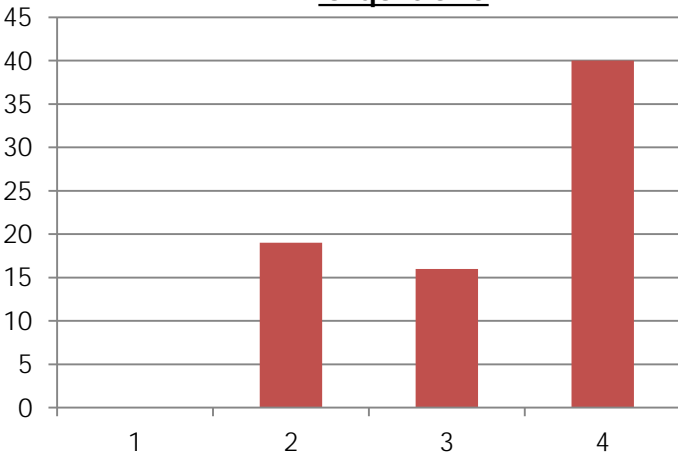
### Taux d'inscription dans les crèches

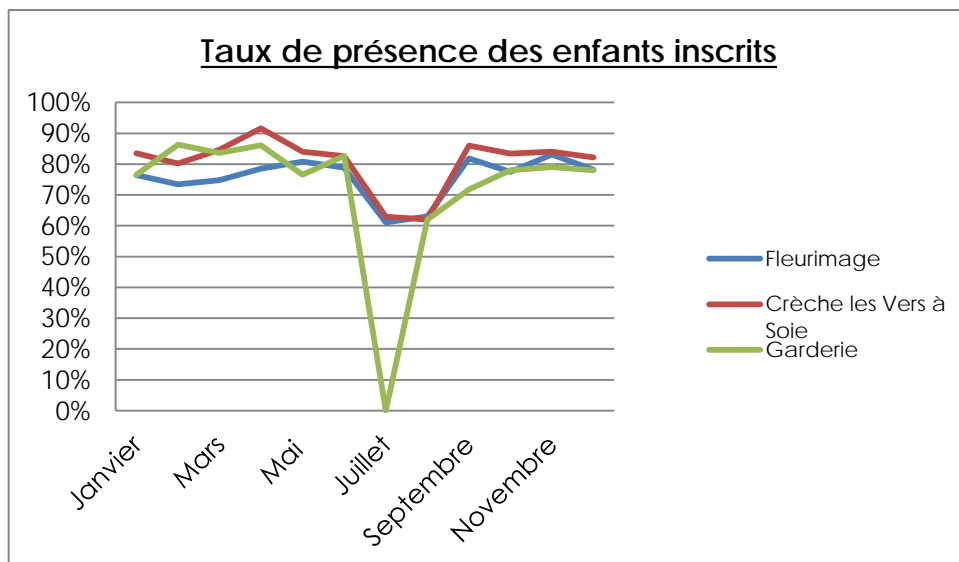
(Une journée= 20%)



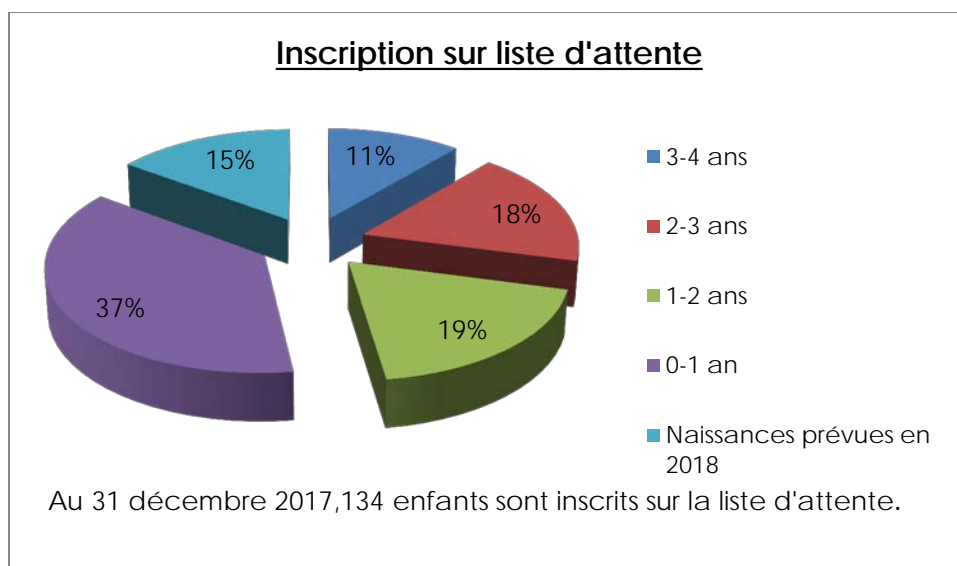
Le taux d'inscription dans les crèches est de 93.5%, car certains jours comme les mercredis ne sont pas complets.

### Nombre de 1/2 journée d'inscription à la garderie





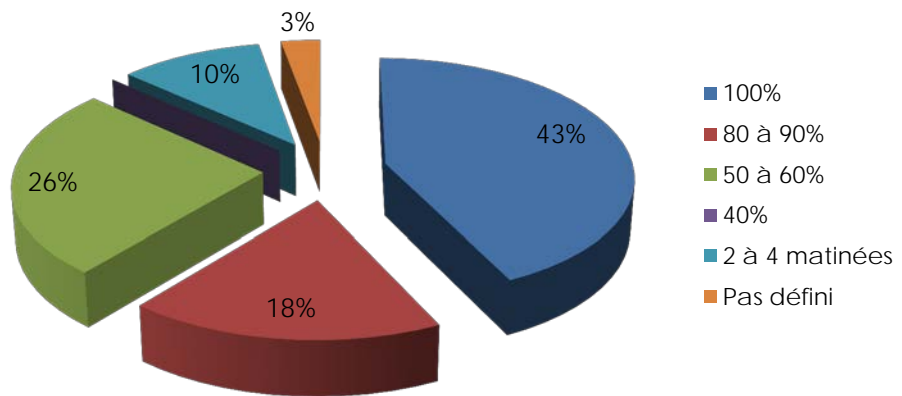
## Liste d'attente



	Bébés	1-2 ans	2- 3 ans	3- 4 ans
<b>Avril 2017</b>	36	25	26	26
<b>Décembre 2017</b>	70	25	24	15



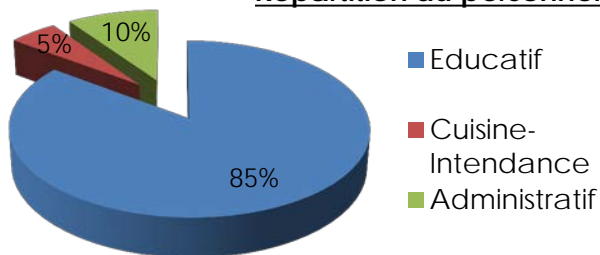
### Taux d'inscription souhaité



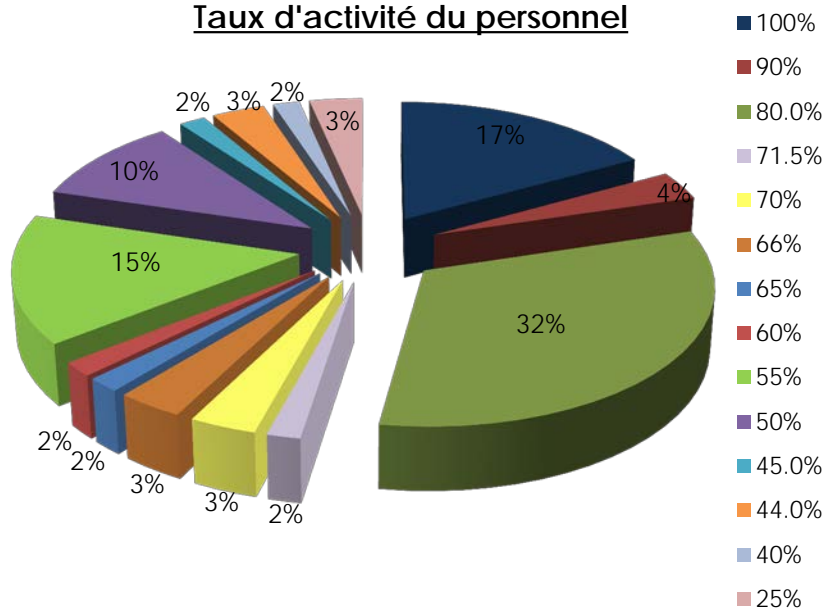
Les familles demandent prioritairement des places en crèche.  
Huit familles ont demandé prioritairement une place à la garderie.

### Personnel

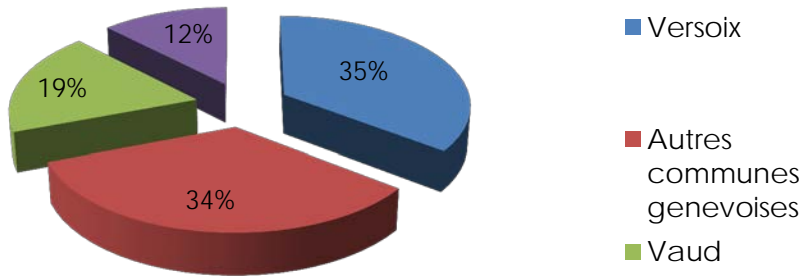
#### Répartition du personnel



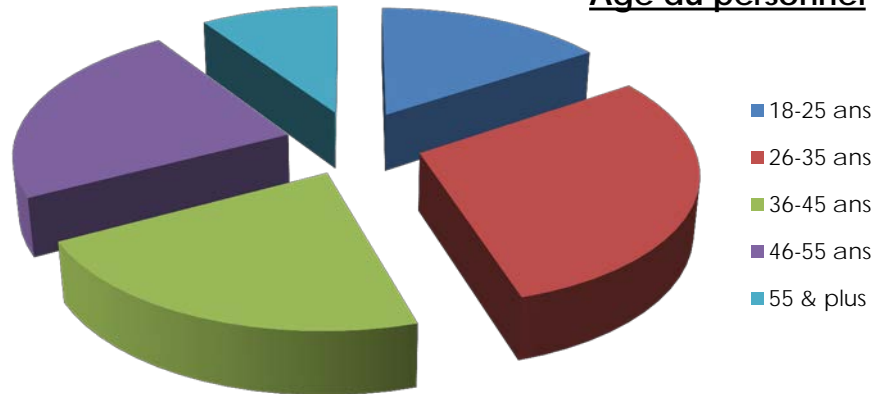
#### Taux d'activité du personnel



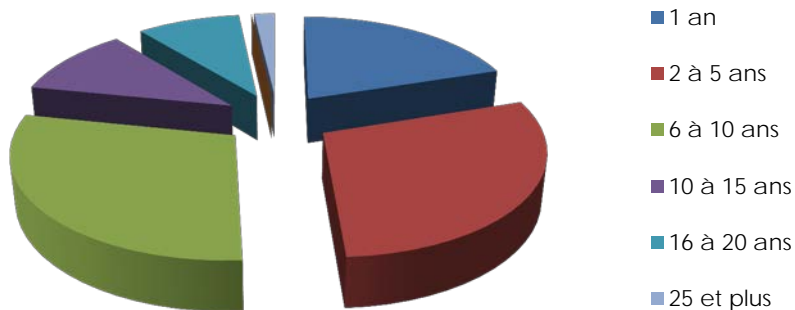
### Lieu d'habitation du personnel



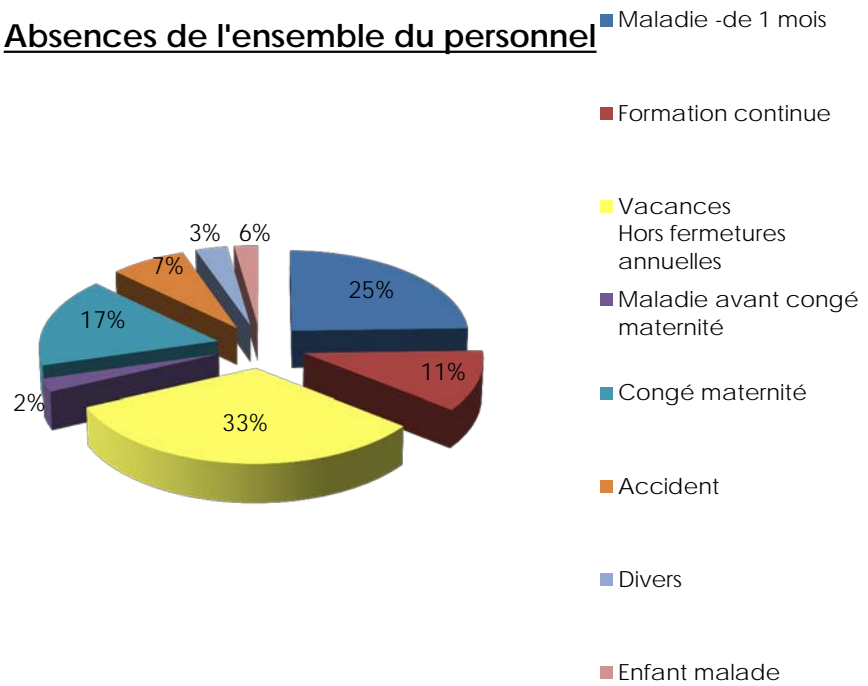
### Âge du personnel



### Nombre d'années au sein d'une institution petite enfance versoisienne



### Absences de l'ensemble du personnel



Le taux d'absence pour courte et longue maladie (hors « maladie » avant maternité) est de 2.9%

## Annexe

### Formations continues

#### CEFOC/EESP

- Aider les enfants en difficultés : la musique en crèche.
- Collaboration entre éducatrices-teurs de l'enfance et assistant-e-s éducatives-tifs ; déléguer ou coopérer.
- Construire des ateliers gourmands pour tout-petits.
- Je bouge donc je suis.
- Jeux traditionnels au service des apprentissages.
- La force de l'attitude dans la communication.
- La place de l'humour dans la relation professionnelle : une ressource ou un frein ?
- La poupée de Timothée et le camion de Lison, élargir les horizons des filles et des garçons.
- Leadership et responsabilisation des collaborateurs.
- Le vrai héros, c'est qui ? un soutien pédagogique pour raffermir la confiance en soi.
- Master en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires.
- Ne tournons pas seulement en rond..., danser et faire danser les petits de 2 à 4 ans.
- Stress et vie en collectivité : identifier les déclencheurs.
- Vivre la nature avec les enfants.

#### ASQEPE (Association Suisse-Québec d'échanges pédagogiques)

- Colloque avec intervenante du Canada pour « Jouer c'est Magique » Equipe Garderie et crèche les Vers à Soie.
- Jouer c'est magique 1<sup>ère</sup> année.
- Réfléchir à la gestion de l'équipe éducative avec la pédagogie Jouer c'est Magique.

#### FER

- Certificat de travail.
- Conduire et animer des séances.
- Sécurité sociale.

#### DIVERS

- « Collaboration parents-équipes éducatives : comment échanger quand on ne s'accorde pas ? »
- Formation avec les pompiers de Versoix sur les extincteurs. (Tout le personnel)
- Formation Samaritain. (Moitié de l'équipe éducative)
- Gérer son stress et gagner en énergie positive. (Equipe éducative Crèche Vers à soie)
- Attestation de formateur-trice d'apprenti-e-s.